

Chazemais au Cœur...

Défendre le monde rural,
persister dans nos valeurs
solidaires et humanistes

N°3
HIVER 2020



▶ LA PHOTO DU TRIMESTRE



En raison du confinement, cette année seul deux enfants de la commune, le maire, deux élu.e.s et la représentante des parents d'élèves ont pu participer à la cérémonie du 11 Novembre.

Mot du Maire

Christophe LECLERC,
Maire



Madame, Monsieur, Cher.e.s ami.es,

Cette année 2020 restera marquée par une crise sanitaire majeure qui a entraîné des bouleversements importants dans notre vie quotidienne, notamment pendant les deux confinements. Il y a fort à craindre que la crise économique engendrée par la COVID-19 va aller en s'accroissant et entraîner des difficultés pour nombre de nos concitoyens, en particulier les plus jeunes et celles et ceux déjà fragilisés.

Nous avons essayé avec la municipalité de vous accompagner le mieux possible en adaptant les missions du service public face aux restrictions de déplacements. Nous avons mis en place une politique de résilience au profit de ses habitants, secrétariat de mairie ouvert, aide aux personnes les plus vulnérables, maintien du service de restauration scolaire et de garderie, dotation de masques dans nos écoles...

Je tiens à remercier nos agents municipaux et l'équipe municipale pour leur engagement.

Dans tous les cas, je pense que nous avons tous hâte que cette année 2020 se termine et que 2021 nous offre davantage de baume au cœur et de joie de vivre.

Malgré ces turbulences actuelles, la municipalité poursuit son programme d'investissements. De nombreux chantiers sont terminés et d'autres sont en cours sur notre commune. Nous continuons nos efforts pour améliorer votre quotidien et votre qualité de vie.

Pour les plus jeunes, le Père Noël s'est invité dans la bascule et les illuminations égayaient notre commune à la plus grande joie des petits comme des grands. A l'école, nos enfants ont profité du traditionnel repas de Noël le jeudi 17 décembre, offert par la municipalité, et le père Noël a remis les cadeaux offerts par le Regroupement pédagogique intercommunal.

Concernant nos aînés, pour lesquels le traditionnel repas de fin d'année n'a pu avoir lieu en raison du contexte sanitaire, en lieu et place, un colis de qualité avec des produits locaux a été offert et distribué par les élus, à tous les plus de 60 ans qui s'étaient inscrits.

Enfin un mot pour encourager du fond du cœur toutes nos associations privées d'activités. Gardez toutes vos motivations et l'envie de proposer de belles animations lors de jours meilleurs, soyez certains que nous serons à vos côtés pour vous accompagner du mieux possible.

Cette satanée COVID nous empêche également de tenir la cérémonie des vœux de la municipalité début janvier, néanmoins nous trouverons le moyen de venir à toutes et tous, vous souhaiter une belle et heureuse année 2021.

Gardons l'espoir pour que cette fin d'année soit belle et apaisante, Joyeuses Fêtes !

Avec toute mon amitié,

Christophe Leclerc,
Maire de Chazemais



L'embellissement de Chazemais se poursuit

- 1 Ravalement façade garderie : 8 374,80 TTC
- 2 Marches de l'entrée de la mairie : 2 481,24 euros TTC
- 3 Borne incendie à la Prugne : 1 175,90 euros TTC
- 4 Mur de la place de l'église : 7 662,60 euros TTC
- 5 Petit mur parking garderie
- 6 Ravalement école : 23 314,80 euros TTC
Réfection rives : 4 628,68 euros TTC

Voirie : 37 743,60 euros TTC

Travaux subventionnés par le Département, la Région et l'Etat.



INTERVIEW



Sylvie DUMONTET, conseillère municipale a en charge la commission cimetière, composée de : Philippe THORINEAU, Lionnel THOMAS, Sébastien GUIGNARD et du maire Christophe LECLERC.



■ Pourriez-vous nous dire quelles sont les priorités de la municipalité concernant le cimetière ?

La priorité est bien sûr la propreté de ce lieu de recueillement, nous le devons à nos anciens et bien évidemment à leurs familles. C'est aujourd'hui plus qu'hier un travail considérable et ce d'autant plus avec la législation qui nous demande à ne plus utiliser de produits dangereux pour l'environnement style, Glyphosate. Il faut donc de « l'huile de coude » et on ne peut que remercier chaleureusement Philippe THORINEAU et les contractuels pour l'entretien de ce lieu. Philippe a fait un travail remarquable pour que le cimetière soit propre pour les commémorations de novembre.

■ Des aménagements vont être apportés prochainement ?

Oui, nous allons rajouter, 3 containers au niveau des points d'eau, remplacer les raclettes mises à disposition « des familles », acheter des arrosoirs, refaire la porte du cabanon de stockage situé au fond du cimetière.

■ Des projets sur les mois prochains ?

Des plantations sont prévues (plus ou moins 6) face au mur du nouveau cimetière, nous avons également demandé un devis pour refaire le dessus de l'ancien mur, coté route. Concernant les aménagements visuels nous allons laisser pousser la haie le long de chez André MIALOT, et voir pour l'entretien des autres haies avec nos voisins. ■



Des travaux pour une commune toujours plus belle !

Questions à Lionel THOMAS, 2^{ème} Adjoint au maire en charge des «Bâtiments, Equipements municipaux, travaux, voirie»

■ Lionel THOMAS vous entamez votre 3^{ème} mandat en tant que conseiller municipal, le premier en tant qu'adjoint au maire, est ce que la passion de Chazemais est toujours là ?

Le mot « passion » est peut-être un peu fort, mais bien sûr que le fait de passer du temps pour la commune de Chazemais est pour moi fondamental. Ma famille paternelle est ici depuis plusieurs dizaines d'années, mon père a d'ailleurs été lui aussi conseiller municipal.

Chazemais, ses associations, ses élus m'ont permis de prendre des responsabilités, de découvrir petit à petit les rouages parfois bien compliqués de nos collectivités, de notre société, et je leur en suis reconnaissant.

■ Malgré la crise sanitaire depuis votre élection en mars et la mise en place effective du conseil municipal en mai 2020 de très nombreux travaux ont néanmoins eu lieu dans la commune. Pouvez-vous nous rappeler les principaux ?

Oui, effectivement beaucoup de travaux sont en cours ou terminés mais même si depuis le mois de mai, j'ai en charge les équipements municipaux, les bâtiments, les travaux et la voirie, il faut savoir que le plupart des travaux réalisés ces derniers mois ont été programmés sous le mandat précédent, j'ai certes le privilège de les mettre en œuvre. Les principaux sont :

- **Réfection du mur d'enceinte de la place de l'église** : entreprise De Freitas de TREIGNAT.
- **Crépis de l'école et la garderie** - marches de la mairie : entreprise Clément David de DOMERAT.
- **Réfection des rives à l'école et garderie** : entreprise Guyonnet de CHAZEMAIS.
- **Entretien des routes** : entreprise Colas de DÉSSERTINES.

D'autres, comme la pose de volets roulants ou le changement d'une porte à l'école, le ravalement des peintures extérieures de la salle polyvalente sont imminents.

■ Quels sont les projets que vous souhaiteriez voir aboutir lors de ce nouveau mandat ?

Il serait bien que l'on puisse redonner un nouvel élan au bourg. Pour ce faire un aménagement d'urbanisme structurant doit être mis en œuvre, autour de l'église, de la mairie, du grillon, rendre le cœur du village encore plus accueillant ce qui permettrait peut-être à toutes ces maisons vides du bourg de retrouver vie. Programme structurant également pour nos hameaux, Villevendret, mais aussi les autres en imaginant des connections, pédestres, cyclables... Dans un autre domaine, celui de l'investissement, il va très certainement être inscrit au programme de ce mandat le changement du tracteur. Nous venons également d'apprendre que notre clocher donnait quelques signes de faiblesse, il faudra donc agir d'ici peu. Bref beaucoup de dossiers passionnants à conduire.

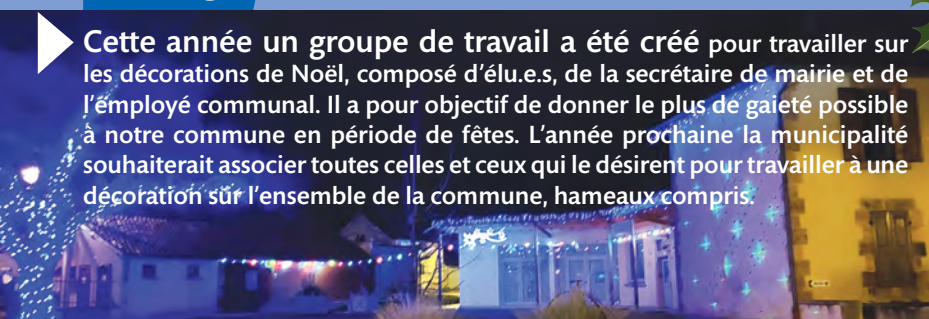
■ Un mot sur les chemins de la commune qui font aussi « la fierté » de Chazemais ?

Nous essayons autant que faire se peut de maintenir en état tous nos chemins et routes carrossables. C'est pourquoi tous les ans, un programme assez important est destiné à l'entretien de nos routes goudronnées. Il est indispensable d'y consacrer un budget annuel de manière à ne pas les laisser se détériorer. En effet, les aléas climatiques et les charges de plus en plus importantes pour lesquelles elles ne sont pas conçues les mettent à rude épreuve. Il faut également noter le bon travail d'empierrement, de curage de fossés, de saignées, effectué par Philippe, notre employé communal, dans nos chemins de « terre ». ■



INFO

Cette année un groupe de travail a été créé pour travailler sur les décorations de Noël, composé d'élu.e.s, de la secrétaire de mairie et de l'employé communal. Il a pour objectif de donner le plus de gaieté possible à notre commune en période de fêtes. L'année prochaine la municipalité souhaiterait associer toutes celles et ceux qui le désirent pour travailler à une décoration sur l'ensemble de la commune, hameaux compris.



La crise sanitaire a contrainte la municipalité à bouleverser ses diverses et multiples initiatives, mais hors de question de ne rien faire. C'est pourquoi la réception pour le concours des maisons fleuries a été reportée à des jours meilleurs. Le traditionnel repas des anciens n'ayant pu avoir lieu, la municipalité a décidé, pour le remplacer de belle

façon, d'offrir à tous les plus de 60 ans, qui se sont inscrits, un colis garni. Plus de soixante ont été distribués le 19 décembre, en même temps que ce numéro hiver de Chazemais au Cœur. Comme les vœux de la municipalité ne pourront avoir lieu, une forme nouvelle pour souhaiter à toutes et tous une très bonne année 2021 est à l'étude. ■

COVID toujours :

L'INSEE a décidé de reporter le recensement, initialement prévu en 2021, au début de l'année 2022.

BIEN VIVRE Chazemais



NOS COMMERCES

■ Le Grillon

Commerce de proximité, dépôt de pain (sur commande), épicerie, journaux, tabac, bar.

Du mardi au dimanche, chaque matin de 9h15 à 12h30. Ouvert toute l'année, sauf jours fériés.

☎ 06 42 58 11 25 / 04 70 04 33 46

■ Commerces ambulants (frites, pizza...)

- **Lapicfrite03** : Le mardi soir à partir de 18h, Place de l'Église
☎ 07 66 44 64 18 (Bruno EBRARD)
- **La Guinguette à Lolo** : Le jeudi soir à partir de 18h, Place de l'Église
☎ 07 55 13 91 39 (Loïc MOREAU)



ÉTAT CIVIL

Il nous a quitté :

Albert, Jean DEBORD, décédé le 7 mai 2020 à l'âge de 98 ans (né le 6/09/1921). Il était notre doyen.

Naissances :

Aaron FONTANEZ (Les Bergeroux), né le 14 janvier 2020
Hugo JARON (Le Clos Vougeot), né le 30 avril 2020
Liam BURGOT (La Prugne), né le 30 juillet 2020

Un baptême républicain a été célébré :

Le 22 août 2020 : **Anna DECHATRE** (Villevendret)

Ils se sont dit OUI :

Lise DUMONT et **Daniel PIRES**, le 18 juillet (La Prugne)
Karelle LEMAIGRE et **Sylvain LEROUX**, le 29 août (La Prugne)



ELLES FONT CHAZEMAIS

Des assistantes maternelles au service de la petite enfance :

M^{me} Karelle LEMAIGRE
51 route de Saint Désiré (les Pelotons)

M^{me} Véronique LEROUX
47 route de Vallon en Sully (La Bellevue).



EN PROJET

Un nouvel aménagement à Villevendret....

Face au risque de voir ce lieu se dégrader et donner ainsi une mauvaise image « d'entrée de village », la commune de Chazemais s'est portée acquéreur de la petite maison d'habitation, appartenant à M et M^{me} SAUDOIS. Cette maison est entourée par deux parcelles communales.

Une petite maison beaucoup de terrain mais quoi en faire ?

Nous en sommes bien évidemment à la genèse du projet qui se construira en associant un maximum de bonnes volontés et en premier lieu les habitants de Villevendret. Pour l'instant un groupe d'élu.e.s a été mis en place, les premières pistes ont été présentées lors du dernier conseil municipal le 8 décembre dernier.

La réflexion unanime qui se dégage est, qu'il faudrait penser à un aménagement sur la totalité de l'espace, ne pas le fragmenter. Il faut que ce futur aménagement soit beau, accessible en premier lieu pour les habitants de Villevendret qui devront s'en emparer. Il doit aussi devenir une entrée emblématique et structurée pour notre commune. De fait, il serait préférable de garder la petite maison qui deviendrait « un repère » visible de loin, marquant l'entrée sur la commune de Chazemais mais également le lieu symbolique du centre géographique de la France. Identifiée comme « La maison du randonneur », « La maison du centre de la France », elle pourrait avoir sur ses façades des fresques,



mais aussi un petit abri sur l'arrière servant de tonnelle sous laquelle il serait possible de s'abriter et de pique-niquer. Lieu ouvert d'information et de documentation, douche, WC..... (Tout cela reste bien évidemment à enrichir) - amélioration de l'arrêt du bus scolaire - lieu de rencontre - mise en valeur de la stèle du Centre de La France. Il est indispensable que ce projet s'inscrive dans un programme structurant l'ensemble des opérations d'urbanisme communales à venir.

L'aménagement de ce lieu doit être travaillé de façon audacieuse et moderne (ce n'est pas un simple parking...) et s'inscrire dans une démarche du développement de tourisme vert. Cet aménagement pourrait devenir un « éco-parc » mettant en avant des végétaux locaux (entretien moindre) dans lequel on trouverait, par exemple : des tables de pique-nique, un terrain de pétanque, des jeux pour enfants, boîte à livres... ; mais aussi des cartes et itinéraires facilitant la randonnée sur la commune.

Totalement conscient qu'un des éléments-clés de la réussite du projet sera son plus grand partage, le groupe de travail va poursuivre sa réflexion. Pour ce faire il rencontrera des professionnels en matière d'aménagements paysagers et d'urbanismes mais aussi bien évidemment et surtout les habitants de la commune en organisant, dès que la situation sanitaire le permettra, une réunion sur le



INFOS PRATIQUES

MAIRIE DE CHAZEMAIS

1 Route de Vallon-en-Sully - 03370 CHAZEMAIS
☎ 04 70 06 46 24 - 📠 04 70 06 42 72

Horaires d'ouverture :

Lundi de 8h à 12h et de 14h à 18h
Mardi : de 8h à 12h et de 14h à 18h
Mercredi de 8h à 12h et de 14h à 17h
Jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi de 8h à 12h

🌐 <https://www.chazemais.fr>

✉ mairie-chazemais@wanadoo.fr

📌 Chazemais au Cœur



Comité de rédaction : Lydia Perrier, Sylvie Dumontet, Anyta Cheminot, Thierry Charret.